





36ème Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance » les 02 et 03 Mai 2009

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement le 14/03/09 dès parution du règlement. Ouverture des engagements Clôture des engagements le 20/04/09 à minuit. Parution du road-book et distribution à l'office du tourisme de la Roque d'Anthéron le 26/04/09 et le 01/05/09 de 09H00 à 18H00 Dates et heures des reconnaissances Vérification des documents et des voitures le 02/05/09 de 07H15 à 11H15 Les voitures seront mises en parc fermé le 02/05/09 à partir de 07H30. Première réunion des commissaires sportifs le 02/05/09 à 11H30 Publication des équipages admis au départ le 02/05/09 à 12H30 Départ de la Roque d'Anthéron le 02/05/09 à 13H30 Publication des résultats partiels et de l'ordre des départs de la deuxième étape le 02/05/09 à 19H30 Arrivée à la Roque d'Anthéron le 03/05/09 à 15H45 Vérifications finales au garage Pagès à la Roque le 03/05/09 Publication des résultats du rallye le 03/05/09 à 17H45 Remise des prix le 03/05/09 à 18H30

TABLEAU OFFICIEL D'AFFICHAGE

Lieu: Salle des fêtes Marcel Pagnol à la Roque d'Anthéron.

Date et Horaires: du 02/05/09 : 7H15 au 03/05/09 : 18H15.

ARTICLE 1P - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Roque et Durance organise, en qualité d'organisateur administratif, les 02 et 03 mai 2009, une épreuve automobile régionale dénommée 36ème Rallye Régional « Ronde de la Durance ».

Le présent règlement a été enregistré à la FFSA, sous le permis d'organisation numéro R61 en date du 04/02/09, et au Comité Régional du Sport Automobile sous le permis d'organisation numéro 15 du 30/01/09.

COMITE D'ORGANISATION

Présidente : VINCENSINI Marie Odile Membres : BLANC Philippe - EYDOUX Laurent Vice-Président : MARTIN Christophe EYMIN Jean-Michel - GUYON Sylvie

Secrétaire : TAPIAU Andrée LEHUCHER Françoise Trésorier : ROUSTAN Monique PEYRONNEL Eric

Et la collaboration de l'Ecurie Aurélienne de Lambesc.

Secrétariat du rallye : A.S.A.R.D.

Place de la République - 13640 LA ROQUE D'ANTHERON Tel: 04.42.50.44.36 - Fax : 04.90.09.51.91 – asard13@orange.fr

ORGANISATEUR TECHNIQUE Marie-odile VINCENSINI

ARTICLE 1.1P - OFFICIELS

Commissaires sportifs :	Président:	Mr POCHON Jean-Paul	1793		
	Collège:	Mr ARGELES Aimé	5043		
	J	Mme EYDOUX Christine	8178		
		MIIe LE BORGNE Sophie	35629		
		Mr VATON Jean Louis	5493		
Secrétaire du Collège :		Mme GHIGO Denyse	1968		
Directeur de course :		Mr GHIGO Gérard	1967		
Directeurs de course adjoints :		Mr EYDOUX André	7205		
,		Mr BOI Pierre	12623		
Adjoint à la direction de course	chargé du BBR :	Mr SCHMIT Clair	9199		
Médecin Chef :	3	Mr BARRA Jean-Louis			
Commissaires techniques :	Responsable	Mr FRANCOU Bertrand	4010		
'	'	Mr LAMBERT Lismon	3582		
		Mr CORBET Robert	6850		
		Mr PINAZO Jean François	1085		
		Mr TURPIN Dominique	119028		
		Mr BORDERON Loys	183288		
Chargés des relations avec les	concurrents:	Mme SCHMIT Sylvie	36488		
3		Mme BOI Jeanné	27373		
Chargé des commissaires		Mr PEYRONNEL Eric, Mme GUYON Sylvie			
Chargé des relations avec la p	resse :	Mlle ROUSTAN Monique			

ARTICLE 1.2P - ELIGIBILITE

Délégué Comité Régional

Le Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance », compte pour la coupe de France des Rallyes, le Challenge du Comité Provence Alpes Côte d'Azur et le Challenge du Comité Provence Alpes Côte d'Azur « Jeune Espoir Rallye ».

ARTICLE 1.3P - VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le samedi 02/05/09 de 07H15 à 11H00 à la salle des fêtes Marcel Pagnol à la Roque d'Anthéron. Les vérifications techniques auront lieu le 02/05/09 de 07H30 à 11H15 face à la Mairie de la Roque d'Anthéron.

Les vérifications finales seront effectuées au garage Pagès à la Roque d'Anthéron.

Prix de la main d'œuvre : 45 Euros TTC.

ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES

ARTICLE 3.1P - DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

- 3.1.5P Toute personne qui désire participer au 36^{ème} Rallye Régional « Ronde de la Durance » doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée avant le 20 avril 2009 minuit au plus tard.
- **3.1.10P** Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.
- 3.1.11.1PLes droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative de l'organisateur : 250 €
sans la publicité facultative de l'organisateur : 500 €
pour les équipages licenciés à l'ASARD : 210 €

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P - VOITURES ET EQUIPEMENTS

ARTICLE 4.1P - VOITURES AUTORISEES

Groupes N et FN confondus

o Classe 1: jusqu'à 1 400 cm³

o Classe 2 : au-dessus de 1 400 cm³ et jusqu'à 1 600 cm³ o Classe 3 : au-dessus de 1 600 cm³ et jusqu'à 2 000 cm³

o Classe 4: au-dessus de 2 000 cm³

Groupes A et FA confondus

o Classe 5: jusqu'à 1 400 cm³

o Classe 5K: Kit-Car jusqu'à 1 400 cm³

o Classe 6: au-dessus de 1 400 cm³ et jusqu'à 1 600 cm³

o Classe 6K: Kit-Car, FRC, S 1600 au-dessus de 1 400 cm³ et jusqu'à 1 600 cm³

o Classe 7: au-dessus de 1 600 cm³ et jusqu'à 2 000 cm³

o Classe 7K: Kit-Car au-dessus de 1 600 cm³ et jusqu'à 2 000 cm³

o Classe 8: au-dessus de 2 000 cm³

Tourisme ou de Grande production de Série du Groupe R

o Classe R1: R1A jusqu'à 1 400 cm³

R1B plus de 1 400 cm³ et jusqu'à 1 600 cm³

o Classe R2: R2B plus de 1 400 cm³ et jusqu'à 1 600 cm³

R2C plus de 1 600 cm³ et jusqu'à 2 000 cm³

o Classe R3: R3C jusqu'à 2 000 cm³,

R3D diesel suralimenté jusqu'à 2 000 cm³ R3 T suralimenté jusqu'à 1 600 cm³

Groupe GT de série

o Classe 9: jusqu'à 2 000 cm³ o Classe 10: au-dessus de 2 000 cm³.

Groupe F 2000

o Classe 11: jusqu'à 1 150 cm³

Classe 12: au-dessus de 1 150 cm³ et jusqu'à 1 400 cm³
 Classe 13: au-dessus de 1 400 cm³ et jusqu'à 1 600 cm³
 Classe 14: au-dessus de 1 600 cm³ et jusqu'à 2 000 cm³

ARTICLE 4.3P - ASSISTANCE

Toute assistance en dehors des parcs d'assistance prévus dans le road-book est interdite.

4.3.2.3 Réglementation générale des rallyes :

Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate <u>et de manière visible</u> de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

La pénalité pour défaut d'extincteur et/ou de bâche dans les parcs est de 200 €.

ARTICLE 5P - PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

<u>ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES</u>

ARTICLE 6.1P - DESCRIPTION

Le Rallye Régional Automobile « Ronde de la Durance » représente un parcours de 215 km 770. Il est divisé en deux étapes et trois sections. Il comporte neuf épreuves spéciales d'une longueur totale de 43 km 250. Les épreuves spéciales sont:

Epreuve 1-3: Lambesc-Charleval 5 km 200
Epreuve 2: La Roque-Lambesc 4 km 200
Epreuves 4-6-8: La Roque-Lambesc 4 km 200
Epreuves 5-7-9: Charleval-Lambesc 5 km 350

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

6.2.6P Les reconnaissances auront lieu le 26 avril 2009 et le 01 mai 2009 de 9 H 00 à 18 H 00.

Le nombre de passages est limité à <u>3</u> au maximum, des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7P - DEROULEMENT DU RALLYE

ARTICLE 7.2P - DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P Les signes distinctifs des commissaires sont :

Les commissaires de route : chasuble jaune Chef de poste : chasuble verte Chargé des relations avec les concurrents : chasuble rouge

ARTICLE 7.5P - EPREUVES SPECIALES

7.5.1P Les temps seront pris au dixième de seconde avec photocellule à l'arrivée des spéciales.

ARTICLE 10P - PRIX

Les prix sont cumulables :

Classem	ent scratch	Classement par classe						
Partants	200 C	1à3	4 à 10	11 à 15	16 à 20	plus de 20		
au 1er	300 €	125 €	250 €	250 €	250 €	250 €		
au 2 ^{ème}	200 €		125 €	125 €	125 €	200 €		
au 3 ^{ème}	150 €		90 €	90 €	90 €	150 €		
au 4 ^{ème}				70 €	70 €	100 €		
au 5 ^{ème}					50 €	75 €		
au 6 ^{ème}						50 €		

Première des Dames: 150 € si plus de 3 partantes.

Coupes : les trois premiers de classe au minimum seront récompensés.

La valeur totale des prix distribuables est de 16650 euros.

Note: En cas d'ex-aequo, les temps réalisés dans l'ordre des épreuves serviront à départager les

concurrents

Dans le cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé entre les concurrents concernés.

La remise des prix se déroulera le 03/05/09 à 18H30 dans la salle des fêtes Marcel Pagnol à la Roque d'Anthéron.

Tous les articles non cités sont conformes à la réglementation F.F.S.A.

RONDE de la DURANCE 2009

HORO-KILOMETRE

Première étape

Samedi 02 Mai 2009

Contrôle Itinéraire		Km		Temps	Fermeture	1ère	Dernière
		partiel		imparti	de route	voiture	voiture
CH 1	Sortie parc La Roque				12 H 30	13 H 30	15 H 40
CH 1a	Entrée parc assistance Lambesc	15,460	15,460	25′	12 H 55	13 H 55	16 H 05
CH 1b	Sortie parc assistance Lambesc	0	15,460	10′	13 H 05	14 H 05	16 H 15
CH 1c	Lambesc - D67	2,000	17,460	7′	13 H 12	14 H 12	16 H 22
DES 1	Lambesc - D67	0,100	17,560	3′	13 H 15	14 H 15	16 H 25
AES1	Charleval – D67	5,200	22,760				
CH 2	Entrée parc regroupement La Roque	17,000	39,760	30′	13 H 45	14 H 45	16 H 55
CH 2a	Sortie parc regroupement La Roque	0	39,760	35′	14 H 20	15 H 20	17 H 30
CH 2b	Ste Anne – D67A	2,200	41,960	10′	14 H 30	15 H 30	17 H 40
DES 2	Ste Anne – D67A	0,200	42,160	3′	14 H 33	15 H 33	17 H 43
AES 2	Lambesc - D67A	4,200	46,360				
CH 2c	Entrée parc assistance Lambesc	3,300	49,660	15′	14 H 48	15 H 48	17 H 58
CH 3	Sortie parc assistance Lambesc	0,000	49,660	30′	15 H 18	16 H 18	18 H 28
CH 3a	Lambesc - D67	2,000	51,660	10′	15 H 28	16 H 28	18 H 38
DES 3	Lambesc - D67	0,100	51,760	3′	15 H 31	16 H 31	18 H 41
AES 3	Charleval – D67	5,200	56,960				
CH 3b	Entrée parc assistance Lambesc	11,000	67,960	17′	15 H 48	16 H 48	18 H 58
CH 3c	Sortie parc assistance Lambesc	0	67,960	20′	16 H 08	17 H 08	19 H 18
CH 3d	Entrée parc fermé La Roque d'Anthéron	15,360	83,320	20′	16 H 28	17 H 28	19 H 38

KILOMETRAGE PREMIERE ETAPE 83,320 KILOMETRAGE SPECIALES 14,600

Deuxième étape

Dimanche 03 Mai 2009

Contrôle	Itinéraire	Km partiel	Km total	Temps imparti	Fermeture de route	1 ^{ère} voiture	Dernière voiture
CH 4	Sortie parc fermé la Roque				8 H 00	9 H 00	10 H 59
CH 4a	Ste Anne – D67A	2,200	2,200	7′	8 H 07	9 H 07	11 H 06
DES 4	Ste Anne – D67A	0,100	2,300	3′	8 H 10	9 H 10	11 H 09
AES 4	Lambesc - D67A	4,200	6,500				
CH 4b	Entrée parc assistance Lambesc	2,850	9,350	12′	8 H 22	9 H 22	11 H 21
CH 5	Sortie parc assistance Lambesc	0,025	9,375	15′	8 H 37	9 H 37	11 H 36
CH 5a	Charleval - D67	11,525	20,900	17′	8 H 54	9 H 54	11 H 53
DES 5	Charleval - D67	0,050	20,950	3′	8H 57	9 H 57	11 H 56
AES 5	Lambesc – D67	5,350	26,300				
CH 5b	Entrée parc assistance Lambesc	2,350	28,650	15′	9 H 12	10 H 12	12 H 11
CH 5c	Sortie parc assistance Lambesc	0	28,650	20′	9 H 32	10 H 32	12 H 31
CH 5d	Entrée parc regroupement La Roque	15,500	44,150	23′	9 H 55	10 H 55	12 H 54
CH 6	Sortie parc regroupement La Roque			25′	10 H 20	11 H 20	13 H 19
CH 6a	Ste Anne - D67A	2,200	46,350	7′	10 H 27	11 H 27	13 H 26
DES 6	Ste Anne – D67A	0,100	46,450	3′	10 H 30	11 H 30	13 H 29
AES 6	Lambesc - D67A	4,200	50,650				
CH 6b	Entrée parc assistance Lambesc	2,850	53,500	12′	10 H 42	11 H 42	13 H 41
CH 6c	Sortie parc assistance Lambesc	0,025	53,525	15′	10 H 57	11 H 57	13 H 56
CH 7	Charleval D67	11,525	65,050	17′	11 H 14	12 H 14	14 H 13
DES 7	Charleval D67	0,050	65,100	3′	11 H 17	12 H 17	14 H 16
AES 7	Lambesc D67	5,350	70,450				
CH 7a	Entrée parc assistance Lambesc	2,350	72,800	15′	11 H 32	12 H 32	14 H 31
CH 7b	Sortie parc assistance Lambesc		72,800	20′	11 H 52	12 H 52	14 H 51
CH 7c	Entrée parc regroupement La Roque	15,500	88,300	23′	12 H 15	13 H 15	15 H 14
CH 8	Sortie parc regroupement La Roque			45′	13 H 00	14 H 00	15 H 59
CH 8a	Ste Anne – D67A	2,200	90,500	7′	13 H 07	14 H 07	16 H 06
DES 8	Ste Anne – D67A	0,100	90,600	3′	13 H 10	14 H 10	16 H 09
AES 8	Lambesc - D67A	4,200	94,800				
CH 8b	Entrée parc assistance Lambesc	2,850	97,650	12′	13 H 22	14 H 22	16 H 21
CH 9	Sortie parc assistance Lambesc	0,025	97,675	15′	13 H 37	14 H 37	16 H 36
CH 9a	Charleval – D67	11,525	109,200	17′	13 H 54	14 H 54	16 H 53
DES 9	Charleval – D67	0,050	109,250	3′	13 H 57	14 H 57	16 H 56
AES 9	Lambesc D67	5,350	114,600				
CH 9b	Entrée parc assistance Lambesc	2,350	116,950	15′	14 H 12	15 H 12	17 H 11
CH 9c	Sortie parc assistance Lambesc			10′	14 H 22	15 H 22	17 H 21
CH 9d	Entrée parc La Roque	15,500	132,45	23′	14 H 45	15 H 45	17 H 44

KILOMETRAGE DEUXIEME ETAPE 132,450 KILOMETRAGE SPECIALES 28,650

TOTAL DU RALLYE 215,770 TOTAL SPECIALES 43,250